

XVII^e SIÈCLE : L'APOGÉE DES FORTIFICATIONS

Yves Pagnotte

Après les ravages des guerres de religion, et leur cortège de misère, après trois nouvelles épidémies de peste (1577, 1581, 1596), Mâcon et sa Porte de la Barre marquaient une pause de paix. Jusqu'en 1619, ce fut une période relativement calme. En signant le traité de Lyon le 16 janvier 1601, Henri IV rattachait la Bresse et le Bugey à la France et **mettait fin à la position de ville frontière qu'occupait Mâcon depuis des siècles**.

Certes, en 1614, on a enregistré quelques menus travaux de maçonnerie au pont-levis et à la Porte de la Barre du côté ville [RAY].

Pendant la guerre de Trente Ans

Mais dès 1618, les nuages sombres recommencèrent à s'accumuler en Europe. Dans l'empire des Habsbourg, au nord et à l'est de leurs territoires, la tension montait entre luthériens et catholiques. Des territoires entiers des pays germaniques et flamands, du haut en bas de l'échelle sociale, revendiquaient une liberté de conscience et de culte, voire même une liberté structurelle. L'étincelle qui précipita l'Europe dans la guerre s'est produite le 23 mai 1618, à Prague, avec la célèbre "défenestration".

Mâcon n'était plus une ville frontière. Cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'expulser les protestants vers Genève en les expédiant outre-Saône, ou bien de se défendre contre les bandes d'Armagnacs. Il s'agissait de se préparer à un péril encore impalpable, venu des territoires espagnols à quelques lieues à l'est de la Saône, en Franche-Comté. Dès 1619, des travaux de maintenance plus substantiels furent effectués sur la Porte de la Barre et dans d'autres secteurs des fortifications [AM CC113].

Confinée d'abord en Bohême et dans le Palatinat, la guerre s'étendait au Danemark et menaçait en Suède, avec une attitude plus qu'ambiguë de la France : bien que le roi fût catholique, le cardinal de Richelieu et le roi soutenaient la révolte des luthériens de l'Empire pour affaiblir les Habsbourg qui menaçaient d'encercler le royaume. Mâcon prit alors des initiatives fortes en matière de défense.

Les échevins et des experts militaires effectuèrent une inspection générale des remparts en 1626, puis entamèrent des consultations d'ingénieurs militaires, parmi lesquels le Vaudois François de Treytorens. Tous proposèrent de renforcer les fortifications et de doter Mâcon, de tous côtés, de **bastions**, conformément aux nouvelles stratégies militaires [PAG]. Par exemple, dans le secteur de la Porte de la Barre, Simon Maupin, architecte-voyer de la ville de Lyon et ingénieur des fortifications, proposa une modification importante du tracé du rempart qui protégerait enfin l'église Saint-Pierre en construisant pas moins de deux bastions à orillons : l'un entre l'église et le ruisseau des Rigolettes et un second derrière l'actuel Palais de Justice, ainsi qu'une modification de l'avant-porte de la Porte de la Barre pour l'inclure dans un système de double muraille et glacis.

Le 15 novembre 1923, le Conseil Municipal fut saisi d'une pétition des riverains de la rue de l'Héritan, gênés par la poussière. L'importance du trafic entre la place de Barre et l'hôpital n'était pas supportée par la chaussée empierrée :

" [...] La section visée par les pétitionnaires est comprise entre la place de la Barre et l'hôpital. Elle est très fréquentée, et continuellement empruntée par les voitures lourdement chargées du camionnage local. De plus elle se trouve placée sur l'itinéraire adopté pour la traversée de la ville par la plupart des automobilistes qui suivent le grand courant de circulation Paris-Lyon et vice-versa, en raison des facilités et des commodités qu'il procure aux véhicules touristiques et poids lourds, en leur permettant l'accès direct à la Poste, à la gare P.L.M., aux hôtels et, surtout, aux garages [...] "

En conséquence, le pavage du bas de la rue de l'Héritan fut décidé [AM série O-carton 590]. Avec l'augmentation du nombre de véhicules à moteurs, les sens uniques sont apparus à Mâcon en 1926 et la rue de la Barre a été l'une des premières artères concernées. Le 26 juillet 1935, le Conseil Municipal décida le goudronnage de la N6 et de la N79 dans la traversée de Mâcon. La rue de la Barre fut concernée, puisqu'elle était encore classée N79 [AM 1D1-54].

1939 : creusement de tranchées-abris sur la place

Au printemps de 1939, la perspective d'une guerre menaçait de plus en plus. La défense passive du département demanda au Maire Jean Brunet la construction de tranchées-abris dans le square de la Barre. Une étude très détaillée, datée du 19 mai 1939, prévoyait la construction de 40,6 m. de tranchées-abris, de trois escaliers d'accès et de toilettes, le tout dans le square de la Barre.

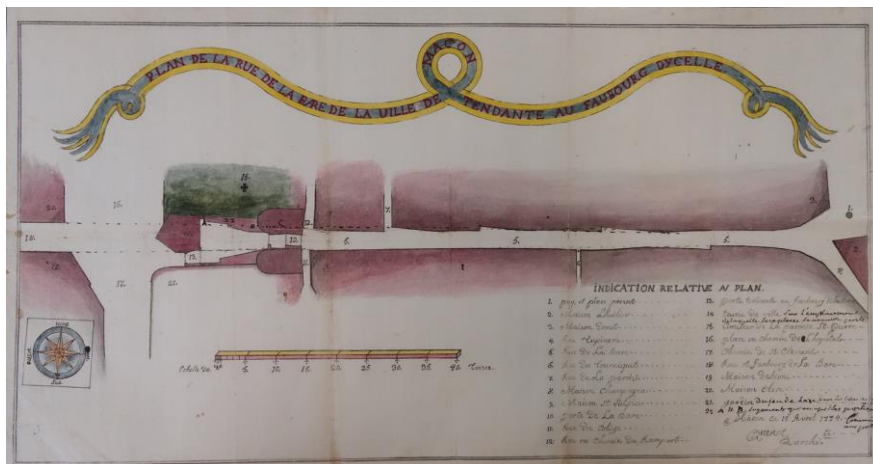
" Les tranchées uniformément enterrées à 0,30 m. du sol naturel ont une section droite rectangulaire de 2 m. de hauteur libre sur 1,4 m. de largeur libre. Les banquettes en bois sont posées sur des supports scellés sur les parois des tranchées. Les escaliers en béton armé reposent sur les murs. Aux deux extrémités Ouest des tranchées se trouvent des emplacements pour WC avec porte et siège en bois. Chaque WC est prévu pour l'installation d'une tinette ". Coût estimé 27 790 F.

Les parois étaient prévues en béton armé de 20 cm d'épaisseur et le toit devait être formé de dalles en béton armé de 9 cm d'épaisseur. Les abris seraient creusés selon un plan en zig-zag pour éviter qu'un avion n'atteigne tous les occupants de la tranchée au cours d'un même passage [BAR].

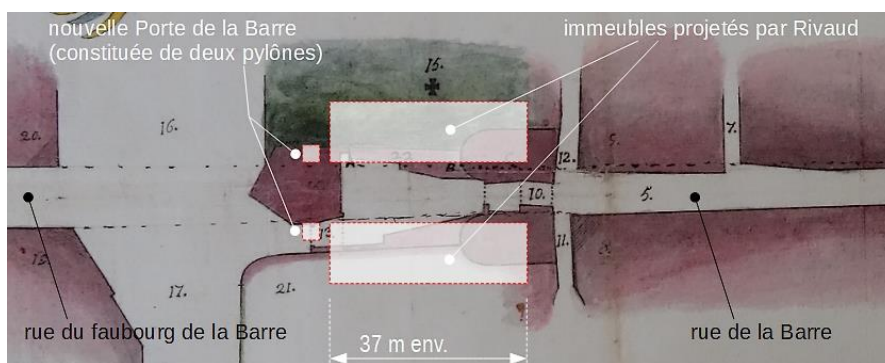
Tous les matériaux nécessaires à l'exécution de ces travaux devaient être exclusivement d'origine française. L'administration se réservait le droit de faire exécuter les fouilles et le chargement des déblais par les chômeurs. Seuls les entrepreneurs de nationalité française seraient admis à soumissionner [AM 4H78]. Les travaux ont été réceptionnés en août 1939 et aucune mention n'a été faite de vestiges de la barbacane qui auraient pu être rencontrés lors des travaux.

La déclaration de Guerre eut lieu le 3 septembre 1939. Le 4 octobre 1940 l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. Wahl, présentait son rapport de défense passive concernant la situation des travaux et prospections réalisés à la demande du Secrétaire d'État à la Défense Nationale. Un recensement des caves pouvant servir d'abri avec plan avait été effectué.

de Villeneuve-lès-Avignon, il écrit : "Son ouverture, au point le plus étroit, est de 4,20 m, largeur inusitée pour les portes des XII^e et XIII^e siècles¹²". Par différence, la porte du Croux à Nevers semble indiquer, sur son dessin, une largeur de 3,30 m¹³.



39.1 – Quenot, *Plan de la rue de la Bar[r]e de la ville de Mâcon tendant au faubourg dycelle*. Dessin aquareillé sur papier, 1774. Archives départementales de Saône-et-Loire, C 314/36. Photo : Ph. Dubois, déc. 2020.



39.2 – Implantation supposée des bâtiments projetés par Rivaud, approuvés en 1786 et jamais construits.

Pour l'avant-porte, il faut se tourner vers le second plan, qui représente une plus grande portion de la ville, du bas du faubourg de la Barre jusqu'à l'extrémité est de la rue de la Barre. Malgré de belles dimensions (31 x 58,5 cm), il représente cet espace à une échelle beaucoup plus petite et il est indéniablement moins précis¹⁴ : les deux tours, dont l'auteur du premier plan n'avait pas cherché à corriger la dissymétrie, sont par contre parfaitement superposables sur le plan C 314/36. Mais même s'il est d'une exploitation plus délicate, il nous permet de conjecturer que la largeur de l'avant-porte devait mesurer entre 3 m et 3,50 m¹⁵. Quant à la cour située entre l'avant-porte et la porte à proprement parler, elle devait mesurer environ 27 m dans sa plus grande longueur et 16 m dans sa plus grande largeur.

La disparition de la porte de la Barre, acceptée par le roi en 1775, ne fut effective que 20 à 25 ans plus tard. L'intéressante pétition déposée en 1785¹⁶ prouve, incidemment, qu'une porte existait encore à cette époque, et qu'il s'agissait vraisemblablement d'une portion de l'édifice médiéval. La raison de cet étalement dans le temps est assez simple : la destruction de cette

¹² Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, article Porte. Réédition aux éditions de la Bibliothèque de l'image, Paris, 1996, tome 1, p. 667.

¹³ L'échelle, donnée par le dessin, est celle-ci : 1cm=1,579 m. Et la largeur apparente, sur l'élévation de cette porte est de 2,1 cm. Réédition aux éditions de la Bibliothèque de l'image, Paris, 1996, tome 1, p. 675.

¹⁴ D'après l'échelle, 1 cm y représente 2,5 toises. 1 cm représente donc 6,075 mètres, la toise bourguignonne mesurant 2,43 m.

¹⁵ Sur le plan C 314/36, la porte extérieure et l'avant-porte ont la même largeur : 6 mm. D'après l'échelle, on peut supputer une largeur réelle de 3,64 m. Mais, pour mémoire, le plan C 314/69, plus précis, donnait 3,05 m de large pour la porte extérieure.

¹⁶ Voir plus haut p. 28

Tableau 2 : L'apogée des Joyeuses entrées à la Renaissance

Louis XII et sa suite le 6 juin 1501

Sources : [BAZ, p. 64-73] [AM, BB22, f.39r-41r ; 89v-93v]

Motivation et contexte : Le Roi se rend à Lyon pour préparer la troisième guerre d'Italie.

Préparatifs, installation et déroulement :

- Les échevins, prévenus un mois avant, confient l'avance des dépenses au receveur des deniers communs.
- Les sergents veillent au bon ravitaillement et toutes les rues sont nettoyées, sablées et tapissées.
- Des officiers du roi, deux échevins et 100 citoyens à cheval vont au Breuil pour accueillir le bateau du Roi.
- Les échevins font allégeance au roi à cheval, lui présentent les clefs et le lieutenant général le harangue.
- Un prophète et un énorme cœur articulé portant tous deux des inscriptions latines sont disposés contre la muraille au-devant de la Porte de la Barre, de même un écusson aux armes du roi domine la porte.
- Depuis la porte, un dais est porté par quatre échevins portant une robe de même couleur.
- En tête de la procession du clergé, l'Évêque accueille le Roi à la Porte de la Barre.
- Le franchissement de la porte entraîne l'envol d'un pigeon qui apporte à la fille d'un notable, entourée de deux prophètes, le présent de la ville au Roi (un lys d'or).
- deux histoires sont jouées à la cour au Prévôt sur les deux échafauds de la ville et des chanoines de Saint-Pierre.
- Une étoile artificielle guide le Roi au-dessus de la rue des Catherins pour le mener jusqu'à la cathédrale.

François 1^{er} et sa cour le 15 décembre 1533

Sources : [BAZ, p. 75] ; [MAR, T.II p.588 et 591 ; T.VIII, p.484]

Motivation et contexte : Retour de la Cour après le mariage à Marseille du dauphin Henri II avec Catherine de Médicis et entrevue avec le Pape en prévision de la huitième guerre d'Italie.

Préparatifs, installation et déroulement :

- Un certain Nicolas Bernard a prêté tout l'argent nécessaire à cette entrée et le Roi arrive par bateau.

Henri II et sa cour le 22 juillet 1548

Sources : [BAZ, p. 75-82] ; [AM, AA9, n°1]

Motivation et contexte : Le nouveau Roi vient visiter les récentes conquêtes de son père (Savoie et Piémont).

Préparatifs, installation et déroulement :

- L'artillerie de la ville est placée sur les murailles ; les rues sont sablées la veille de l'entrée.
- Une milice de 300 soldats accueille le roi au Breuil (60 sont très équipés), puis 19 tambourins et fifres (pourpoints noirs, chausses blanches et bonnets verts) accueillent le Roi en musique à la Porte de la Barre.
- Une statue de Saint-Louis est placée au-dessus de la Porte de la Barre et au-dessous sont installés trois écussons aux armes de France placés dans des arceaux de buis et entourés de papier blanc, vert et noir.
- Les dais du Roi et de la Reine, en fer et en bois, sont décorés avec du taffetas, du Damas et de la soie (blanc, noir, vert). Les échevins sont habillés avec une robe noire (drap de Rouen, velours et satin).
- En tête de la procession du clergé, l'Évêque accueille le Roi à la Porte de la Barre et le harangue.
- 2000 m. de toiles vertes, blanches et noires ont été tendues entre la Porte de la Barre et le puits de la Chaîne.
- Un arc triomphant est installé Cour au Prévôt où deux filles de notables (robe de satin blanc, manche en velours noir et vertugale verte) sont chargées de remettre les dons au Roi (fleur de lys d'or avec cœur, croissant et écusson de la ville) et à la Reine (fleur de lys avec dauphin et croissant).

Au regard des entrées des têtes couronnées à Mâcon, il apparaît également que la Porte de la Barre est une exclusivité virile. Les compagnes, les Reines-mères, quand elles viennent sans le Roi, ne passent jamais par cette porte. En 1500, la Reine Anne de Bretagne entre par la Porte Saint-Antoine [BEN1], de même les reines-mères Catherine et Marie de Médicis en 1574 et 1630 semblent franchir la ville par son entrée Nord [BAZ, p.93, 139-140]. Ce n'est qu'à une époque tardive que des reines étrangères obtiennent l'honneur d'y paraître : Christine, reine de Suède (son titre exact est roi de Suède), fait, sur ordre de Louis XIV, son entrée en 1656 en ce lieu [BEN1], de même la Reine de Sardaigne pénètre par cette porte en 1737 [LAP].

La Porte de la Barre serait donc une exclusivité des Rois. Comment comprendre alors le passage de Charles VIII en 1494 et celui d'Henri III en 1575 par la Porte du Bourgneuf ? Comment comprendre les "arcs-en-ciel" de la Barre pour honorer Henri II Prince de Condé en 1632 ? Henri III n'est pas encore sacré roi quand il vient à Mâcon et la France traverse une période de troubles rendant la succession très incertaine au sommet du pouvoir. À l'opposé, le Prince de Condé est le successeur officiel de Louis XIII, roi à la santé fragile n'ayant pas encore de descendance. Enfin, pour Charles VIII, les échevins, prévenus au dernier moment, furent certainement méfiants du Roi qui utilisait ses terres de Bourgogne comme monnaie